

## La ligne 44 ne sera pas supprimée



Bijlage "Local: Le Jour Verviers", - 12 Dec. 2014

Pagina 6

*VERVIERS-THEUX-SPA Interpellée par les députés de notre région, la ministre de la Mobilité, Jacqueline Galant, a assuré que les lignes 42 et 44 ...*

VERVIERS-THEUX-SPA

Interpellée par les députés de notre région, la ministre de la Mobilité, Jacqueline Galant, a assuré que les lignes 42 et 44 ne seraient pas supprimées.

S.R.

De nombreuses rumeurs circulaient ces derniers temps sur une possible suppression des lignes 41, 42 et 43. Lors de la commission de l'Infrastructure, des Communications et des Entreprises publiques de ce 10 décembre dernier, la députée fédérale eupenoise Katrin Jadin et le Theutois André Frédéric, Député fédéral, ont interpellé la ministre de la Mobilité, Jacqueline Galant, sur l'avenir des lignes rurales, notamment la 42 (Liège – Luxembourg) et la 44 (Spa – Verviers) qui concernent tout particulièrement notre arrondissement. La ministre a assuré que «les lignes en zones rurales ne seront pas supprimées .» En effet des travaux sur ces lignes sont prévus pour l'année 2015. La ministre a indiqué que ces «rumeurs étaient tout à fait infondées». Comme le précise d'ailleurs le porte-parole de Katrin Jadin: «Les économies d'Infrabel et de la SNCB s'étudient à l'heure actuelle dans le cadre d'un plan d'efficience visant à moderniser les ETP (équivalent temps plein) et ce travail devrait aboutir pour le mois de mars au mieux.» La ministre a également précisé que la ligne 42 a été financée par l'Union européenne ainsi que par le Luxembourg. La décision de suppression ne pourrait donc pas se faire par l'unique décision de la SNCB et Infrabel. Pour Katrin Jadin, il s'agit d'un soulagement à la fois pour les utilisateurs et pour les travailleurs de ces lignes. «La ministre a d'ailleurs affirmé l'importance du chemin de fer en milieu rural et qu'il n'était pas question aujourd'hui de détricoter le maillage ferroviaire de nos campagnes. Je regrette également comme la ministre les nombreuses rumeurs infondées qui ont entraîné des craintes importantes.»

Copyright © 2015 Editions de l'Avenir. Alle rechten voorbehouden